

l'affaire dans ses détails, en supposant que le feu vert soit donné, il nous faudra compter sur les spécialistes les plus versés en la matière pour trouver les moyens de subvenir aux besoins en capitaux et faire face à leur mouvement, sans diminuer notre capacité de réunir des crédits à d'autres fins sur les places financières, et de veiller à ce que le rapport entre le dollar canadien et le dollar américain reste à peu près normal.

J'espère que ce bref survol du projet vous a donné une idée de la complexité de nos relations et des raisons qui nous poussent à prendre certaines mesures avant de communiquer nos intentions au Président Carter. Mais laissez-moi renouveler l'engagement que nous avons pris à votre endroit: toutes choses égales, nous vous rendrons ce service si cela est possible, non seulement avec conscience, mais aussi de bon coeur parce qu'il nous importe de vous donner un coup de main.

Je pourrais vous parler de plusieurs autres sujets. Le fait que nous partageons la plus longue frontière du monde nous a causé des problèmes, et il est normal que d'autres surgissent lorsque celle-ci est étendue dans toutes les directions comme c'est le cas à la suite de la décision de nos deux pays de fixer à deux cents milles la zone économique aux termes du droit de la mer. Des négociations très complexes sont présentement en cours, une fois de plus, avec les Etats-Unis afin de délimiter cette frontière océanique. Une atmosphère générale de bonne volonté règne ici aussi, et j'ai bon espoir que nous pourrions résoudre cette question.

Prenons maintenant le cas de la Voie maritime du Saint-Laurent, peut-être le fruit le plus remarquable de la coopération entre deux pays sur la face du globe. Il faut maintenant songer à réviser le barème des droits de passage. A l'instar de la question frontalière, le Canada a volontairement choisi de passer aux négociations dans une atmosphère de bonne volonté sans s'empêtrer dans les tracasseries des mécanismes juridiques dont peuvent se prévaloir les deux parties, mais que nous préférons éviter. En d'autres mots, nous aimerions mieux que les deux parties mettent leurs propositions sur la table sans passer par les rouages juridiques prévus dans les divers traités.

La protection du milieu cause un autre problème pratiquement insurmontable mais qu'il importe de résoudre. Si nous cohabitons, dans la mesure où nous partageons le continent nord-américain, nous subissons également les mêmes problèmes de pollution de l'air et de l'eau ainsi que les difficultés éventuelles de la circulation des navires-citernes d'Alaska vers la Californie et les Etats de la bande septentrionale: c'est tout cela que nous partageons aussi. Il faut constamment garder ces choses à l'esprit considérant ce qui s'est produit dans la mer du Nord ces derniers jours.